# HISTOIRE

DI

# COMTÉ DE FORCALQUIER

(XIIe SIÈCLE)

PAR

Guy DE TOURNADRE, Licencié en droit.

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE APERÇÜ GÉOGRAPHIQUE

Le comté eut d'abord pour capitale, Avignon. Vers 1129, les comtes se retirèrent à Forcalquier. Il eut alors pour limites: au nord, le pays compris entre la Severaisse et le Pont Haut; à l'est et au sud, la Durance; à l'ouest, une ligne partant de Mont-de-Vergues, près d'Avignon, pour aboutir au Pont Haut et au Mont Genèvre en passant par Sault (Vaucluse) et le col de Cabre (Drôme). La position particulière de Forcalquier allait permettre aux comtes de jouer un rôle diplomatique et militaire dans l'histoire de la Provence.

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE EXTÉRIEURE
CHAPITRE PREMIER

LES PRÉCURSEURS DES COMTES DE FORCALQUIER

Depuis le milieu du xe siècle, chaque branche de la

famille des comtes de Provence a une tendance à se localiser, l'une dans Arles, l'autre dans Avignon, le pays restant toujours indivis. Les comtes de Forcalquier sont issus de la branche de Provence-Avignon. Guillaume Bertrand, mort en 1067, eut une fille Adélaïde, première comtesse de Forcalquier.

### CHAPITRE II

adélaïde et son fils guillaume († 1129) dit « le libéral »

- 1. Adélaïde, première comtesse de Forcalquier. Elle épousa Ermengaud IV, comte d'Urgel, et reçut, vers 1105, l'hommage de la vicomtesse d'Avignon, Ermessinde, pour certains châteaux en Haute Provence. En 1110, elle s'intitula pour la première fois comtesse de Forcalquier.
- 2. Guillaume Ier dit « le Libéral ». Il vécut surtout à Avignon. Démèlés avec l'abbaye de Montmajour à propos de Pertuis et excommunication. Mariage avec Garsende d'Albon qui lui apporta, sans doute, en dot les comtés de Gap et d'Embrun. Partage de 1125 entre Toulouse et Arles. Il mourut à Avignon en octobre 1129. Quelques jours après, Adélaïde fit donation de tous ses droits sur la Provence à ses petits-fils Bertrand et Guigues.

### CHAPITRE III

ORIGINE DU COMTÉ DE FORCALQUIER

Certains documents du début du xme siècle prouvent l'existence, à cette époque, d'un état indépendant en Haute Provence.

Rien ne démontre qu'il fut créé par un partage. Il peut être simplement le résultat d'un état de fait : la branche de Provence-Avignon, localisée depuis le xe siècle dans la région de la rive droite de la Durance, finit par s'établir à Forcalquier et par conquérir son autonomie.

### CHAPITRE IV

### BERTRAND Ier ET SES ENFANTS

1. Bertrand I<sup>er</sup> et son frère Guigues. — Bertrand I<sup>er</sup> établi dès 1129 à Forcalquier, épousa Jausserande de Flotte, favorisa probablement la Maison de Baux dans sa guerre contre le comte de Provence, et mourut vers 1150.

Guigues avait reçu Manosque en apanage.

2. Du nombre des enfants de Bertrand et de Jausserande. — Bouche croit à l'existence d'un seul Guillaume et d'un seul Bertrand ; le Père Columbi, à l'existence de deux Guillaume et de deux Bertrand. La première opinion paraît plus vraisemblable que la seconde.

### CHAPITRE V

GUILLAUME II, COMTE DE FORCALQUIER, ET L'EMPEREUR FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

En 1162, Guillaume II refusa de prêter hommage à Frédéric Barberousse. Ce dernier inféoda alors le comté de Forcalquier à Raymond Bérenger III, comte de Provence. Guillaume II refusa l'hommage à son nouveau suzerain. Ligue des comtes de Toulouse et de Provence en 1165 pour faire la conquête du comté de Forcalquier. Elle n'eut aucun effet. En 1174, Guillaume II céda, et réclama auprès de l'empereur l'investiture de son comté. Celui-ci le lui inféoda « in plenitudine honoris », affranchi de toute sujétion envers le comte de Provence. Hommage de Guillaume II à l'empereur.

# CHAPITRE VI

GUERRE ENTRE ALPHONSE 1<sup>er</sup> ROI D'ARAGON ET GUILLAUME II SOUMISSION DE CE DERNIER EN 1178

Guillaume II ayant refusé de prêter hommage à

Alphonse I<sup>er</sup>, ce dernier, malgré l'investiture de 1174, envahit ses États et assiégea sa capitale. Guillaume II, ne pouvant résister, fit sa soumission dans l'entrevue du château de Sault, en 1178.

Traité d'alliance, en 1191, entre Guillaume II, comte de Forcalquier, et Raymond V, comte de Toulouse, par lequel ils se firent une donation réciproque de tout ce qu'ils possédaient en Provence, de la Durance à l'Isère, pour le cas où ils mourraient sans descendance masculine.

### CHAPITRE VII

MARIAGE D'ALPHONSE II, COMTE DE PROVENCE, AVEC GARSENDE DE FORCALQUIER

Alphonse Ier conclut, à Aix, en juillet 1193, le mariage de son second fils Alphonse avec Garsende, l'aînée des petites-filles de Guillaume II. Celle-ci apporta en dot le comté de Forcalquier, Guillaume II en gardant l'usufruit sa vie durant. La célébration du mariage n'eut lieu qu'après le traité d'alliance de 1195, entre Raymond VI, comte de Toulouse, et Guillaume II, dans lequel ils renonçaient à la donation réciproque de 1191.

### CHAPITRE VIII

NOUVELLE GUERRE ENTRE LE COMTE DE PROVENCE ET LE COMTE DE FORCALQUIER, TERMINÉE PAR LE TRAITÉ DE MAI 1204.

Après la mort d'Alphonse I<sup>cr</sup>, en 1196, Guillaume II protesta contre la suzeraineté du comte de Provence. Alphonse II s'empara alors de Sisteron. Rébellion de cette ville. Guillaume II, pour se venger, ravagea son territoire, s'allia avec le comte de Toulouse, la Maison de Baux, etc. Raymond de Baux dévasta les environs d'Aix.

Mariage, en 1202, de Béatrix, petit-fille de Guil-

laume II, avec Guigues-André, dauphin de Viennois. La dot de Béatrix comprenait le Gapençais et l'Embrunais. Traité d'alliance entre Guillaume II et le Dauphin, contre Alphonse II.

Traité de paix, en mai 1204, par l'intermédiaire du roi Pierre d'Aragon, entre Guillaume II et Alphonse II.

### CHAPITRE IX

FIN DE L'INDÉPENDANCE DU COMTÉ DE FORCALQUIER

- 1. Lique du comte de Toulouse et du comte de Provence contre Guillaume II. Mort de ce dernier. Nouvelle rupture entre Guillaume II et Alphonse II. Traité d'alliance, en 1206, entre les comtes de Toulouse et de Provence contre Guillaume II. Il n'eut pas de résultat. Alphonse II mourut en février 1209, et Guillaume II le 7 octobre 1209.
- 2. La tentative de Guillaume de Sabran. Guillaume de Sabran, fils d'Alix, sœur de Guillaume II, prétendit faire reconnaître ses droits sur le comté. Il ne put soumettre la capitale.
- 3. Soumission de Guillaume de Sabran. Abandonné de tous, il consentit à un accommodement. Sentence arbitrale de Meyrargues, en 1220, par laquelle le comté de Forcalquier était réuni définitivement à la Provence sur la tête de Raymond Bérenger V, fils d'Alphonse II et de Garsende. Guillaume de Sabran gardait seulement quelques terres.

# DEUXIÈME PARTIE HISTOIRE INTÉRIEURE

## CHAPITRE PREMIER

L'ADMINISTRATION DES COMTES DE FORCALQUIER

1. Les comtes, souverains dans leurs États. — Ils

avaient tous les attributs de la souveraineté, jouissaient des droits régaliens, s'intitulaient « Dei gratia, comes Forcalquerii ». Monnaie guilhelmine. Sceau particulier.

- 2. Le gouvernement du comté. Les comtes n'étaient liés par personne dans leurs décisions, mais prenaient parfois l'avis du conseil plénier de leurs barons. Statut des filles dotées, vers 1170, pour lequel Guillaume II consulta tout son peuple. Les officiers des comtes : baillis, prévôts, juges, etc., n'avaient pas toujours des attributions bien délimitées.
- 3. Les ressources des comtes. Exploitation du domaine. Redevances diverses : péages, usages, tasques, bladage, contalage, fouage, albergue, etc. Les cavalcades étaient des levées de troupes en vue de la guerre.

### CHAPITRE II

### LES SEIGNEURS FEODAUX

Les grands feudataires étaient : les Bérenger, les Mévouillon, les Reillane, les Agout, etc. Essais d'indépendance au début du xue siècle. Soumission d'Hugues de la Roque en 1126. Rapports cordiaux sous le règne de Guillaume II, entre le comte et les seigneurs. Quelques fiefs libres de toute redevance. Convention de Manosque, en 1202, qui régla certaines contestations entre Guillaume II et ses feudataires.

## CHAPITRE III

#### LES VILLES

Les comtes de Forcalquier, pour des raisons politiques, favorisèrent le mouvement communal dans leurs villes.

Privilèges accordés, vers 1125, par Guillaume I<sup>er</sup> à la ville d'Avignon et renouvelés, en 1206, par Guillaume II.

Ce dernier exempta, le 26 mai 1206, les habitants de Forcalquier des péages et usages et accorda, en février 1206, des privilèges considérables à la ville de Manosque, qui eut désormais le droit de s'administrer elle-même, au moyen de douze consuls et d'un sénat de soixante probes hommes. Confirmation par Guillaume de Sabran, en 1212, du consulat et de la commune aux habitants de Sisteron.

### CHAPITRE IV

#### L'EGLISE

Les comtes de Forcalquier furent en général favorables à l'Église.

- 1. Les seigneurs ecclésiastiques. Archevêché d'Embrun, évêchés de Gap, Sisteron et Apt. Délimitation, en 1177, des droits respectifs de Guillaume II et de l'archevêque d'Embrun sur cette ville.
- 2. Les monastères. Fondation de l'abbaye de Lure par Guillaume II, en 1191. Exemptions accordées par lui aux chartreux de Durbon, au monastère de Silvacanne, au prieuré de Frigolet, etc.
- 3. Les Hospitaliers. Guigues, en 1149, donna Manosque aux Hospitaliers.

Après sa mort, les religieux furent inquiétés dans leurs possessions, et on aboutit, par l'intermédiaire du Pape, à la transaction de 1152. En 1168, Manosque fut de nouveau cédée aux Hospitaliers par Bertrand, frère de Guillaume II.

Ce dernier ne respecta pas cette donation. Sur la fin de sa vie seulement, le 4 février 1208, il installa définitivement les Hospitaliers à Manosque.

### CONCLUSION

Le comté de Forcalquier, objet des convoitises des comtes de Toulouse et de Provence, était destiné à disparaître. Toutefois, l'absence d'héritier mâle de Guillaume II, permit de le réunir légalement à la Provence sur la tête de Raymond Bérenger V, héritier de Garsende et d'Alphonse II.

Les comtes avaient accordé à l'Église et aux villes des

privilèges qui furent respectés après eux.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

PHOTOGRAPHIE DU SCEAU DE GUILLAUME II

GÉNÉALOGIE DES COMTES DE PROVENCE ET DE FORCALQUIER